

La Municipalité à nouveau au complet (photo : Pierre-Alain Pingoud)

Sommaire :

- Elections communales
- Fête nationale annulée
- Déchetterie
- Covid-19
- Plan canicule
- Emondage des haies et élagage des arbres
- Départs à la retraite
- Police cantonale – prévention
- Poste mobile de la gendarmerie
- Société de tir
- Horaires d'été de l'administration communale
- Exposition de Michel Cavin

ÉLECTIONS COMMUNALES

Suite à l'élection complémentaire à la Municipalité du 21 juin 2020, M. Daniel Gachet a été élu par 156 voix (majorité absolue 152) contre 126 voix à M. Aymar Soares.

M. Gachet a été assermenté par le Président du Conseil communal le lundi 29 juin 2020.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Daniel Gachet au sein de la Municipalité et plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.



(Photo : Pierre-Alain Pingoud)

La séance du Conseil communal initialement prévue le 19 juin a été reportée au jeudi 24 septembre 2020

FÊTE NATIONALE

La Municipalité a décidé d'annuler les festivités liées à la Fête nationale du 1^{er} août, compte tenu des règles édictées par la Confédération pour la tenue des manifestations.

La Société de Tir, chargée de l'organisation pour cette année, reprendra le flambeau en 2021.



Nous vous recommandons de prendre toutes les précautions d'usage en cas d'utilisation d'engins pyrotechniques sur votre propriété.

DÉCHETTERIE



La déchetterie est à nouveau ouverte le lundi matin et a repris les horaires d'ouverture habituels, tout en respectant les distances de sécurité.

Nous vous rappelons qu'en cas de gros volume de déchets, il est impératif d'appeler au préalable M. Etienne Morier-Genoud, municipal au N° de tél 079.254.07.83

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture

Lundi	07h30 à 09h00
Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	08h30 à 11h30

Tél. employés communaux
079 219 32 09

PATROUILLEURS – PATROUILLEUSES SCOLAIRES

En vue de la prochaine mise en place de patrouilleurs et patrouilleuses scolaires pour la rentrée d'août 2020, la Municipalité est encore à la recherche de quelques personnes disponibles. L'activité est rémunérée au prix de Fr. 30.-/heure. Merci de vous annoncer rapidement auprès de l'administration communale.

COVID - 19

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

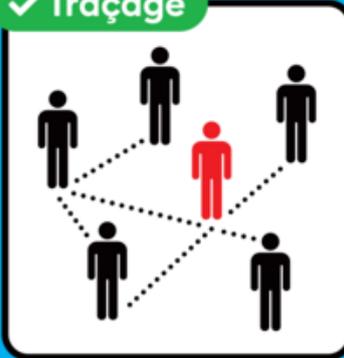
Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage



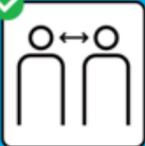
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine



En cas de test positif : isolement.
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



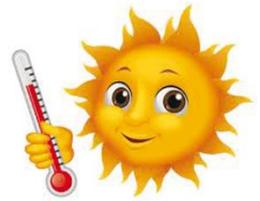
Si possible, continuer de travailler à la maison.

Art 136-023.F

PLAN CANICULE

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Nous vous rappelons les

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS :



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par douches régulières ou compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale, appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

Le bureau communal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

ÉMONDAGE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Nous vous rappelons qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies

- a) à la limite de propriété ;
- b) à une hauteur maximale de 1m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2m dans les autres cas.



Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs : à 2.50m de hauteur et à la limite de propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, ainsi que de ramasser sur la voie publique les déchets tombés des arbres sis sur leur propriété. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

En cas d'élimination de gros volumes de déchets verts, vous êtes priés de contacter au préalable M. Etienne Morier-Genoud, municipal (079.254.07.83).

Lutte contre le bruit : En vertu du Règlement de police, nous vous rappelons que les travaux bruyants, tels que taille-haie, tondeuse, etc..., **sont interdits le dimanche et les jours fériés, ainsi qu'avant 7h et après 22h en semaine.**

DÉPARTS À LA RETRAITE

Les festivités ayant été retardées en raison du Covid-19, c'est le lundi 22 juin dernier que la Municipalité a pris congé d'Anne-Lise Dimitriou et de Fabienne Favre à l'Auberge communale, ouverte pour l'occasion.

Anne-Lise Dimitriou

A la fin du mois de mars, Anne-Lise Dimitriou, secrétaire municipale, a décidé de faire valoir son droit à la retraite.

C'est en novembre 1992 qu'Anne-Lise est entrée au service de la commune d'Eclépens en tant que préposée au contrôle des habitants. Les bureaux se trouvaient alors au-dessus de l'Auberge communale. N'ayant qu'un seul ordinateur, elle devait alterner sa présence au bureau avec sa collègue du greffe municipal jusqu'en 1993, date à laquelle l'administration a déménagé à la Rue du Village, dans les locaux actuels.

Au départ à la retraite d'Edith Chevalley en 2012, Anne Lise Dimitriou a décidé de reprendre le poste de secrétaire municipale. Ayant une grande connaissance des dossiers et de la commune d'Eclépens, c'est avec un grand professionnalisme qu'elle a assumé cette tâche jusqu'à fin mars de cette année. Toujours à l'écoute, les habitants d'Eclépens ont pu apprécier sa disponibilité, sa patience et son sourire lors de leur passage au guichet de l'administration communale.

Fabienne Favre

Fabienne Favre est entrée à la Municipalité en mai 2013 en cours de législature.

C'est avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme que Fabienne a pris ses fonctions de municipale. En charge des affaires sociales, des affaires culturelles, des sports, des parcs, des temples et cultes et du cimetière, elle a toujours été à l'écoute des habitants et a su apporter sa touche féminine de sensibilité, tout en faisant appliquer les décisions prises au sein de la Municipalité.

Passionnée de marche, et suite au départ à la retraite de son mari, Raymond, elle va pouvoir mettre à profit son nouveau temps libre pour se ressourcer sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Chère Anne-Lise, chère Fabienne, la Municipalité, vos collègues et la population d'Eclépens vous remercient pour toutes ces années de collaboration et vous souhaitent une heureuse retraite !



POLICE CANTONALE – CAMPAGNES DE PRÉVENTION

NUISANCES SONORES

Depuis le 25 mai 2020, les polices vaudoises mettent en place une campagne de prévention « Nuisances sonores » destinée à une partie de la population qui se rend le soir dans l'espace public et y fait la fête de manière un peu trop bruyante. Cette campagne vise à lui faire prendre conscience qu'elle gêne une autre partie de la population qui, elle, souhaite se reposer.

Suite à la situation générée par le COVID-19 (semi-confinement et fermeture des établissements publics), les services de police du canton de Vaud ont été à de nombreuses reprises sollicités pour des nuisances sonores ou des troubles à la tranquillité publique, notamment en fin de semaine.

Par beau temps, les habitants de tout le canton se réunissent dans les parcs publics, sur les places de jeu, au bord des lacs, sur leur terrasse ou dans leur jardin. Ils partagent des moments de convivialité afin de décompresser et d'oublier cette situation difficile. Alcool et musique sont de la partie et, en ce moment, certaines personnes se montrent moins tolérantes à l'égard du bruit et font ainsi immédiatement appel à la police.

Egalement en relation avec la pandémie du COVID-19, cet été, toutes les grandes manifestations festives sont annulées et les gens vont moins partir en vacances. Il est ainsi fort probable que, en cas de météo favorable, une partie de la population va profiter de l'espace public pour se rencontrer, organiser des rassemblements ou des fêtes improvisées et que cela risque d'importuner une autre partie de cette population, d'où la volonté des polices vaudoises de mettre en œuvre une campagne de prévention. Cette dernière a pour but de sensibiliser les gens au fait que, à partir de 22h00, il leur faut penser à leurs voisins et donc baisser le volume de la musique et éviter de crier ou parler fort, sous peine de dénonciation dans le cadre du Règlement général de Police.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension



LE POSTE MOBILE - La Gendarmerie à votre porte

Mardi 4 août 2020 – le matin



Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.)



ADMINISTRATION COMMUNALE - HORAIRES D'ÉTÉ

Du 6 juillet au 21 août inclus, le bureau communal sera ouvert selon les horaires suivants :

Secrétariat municipal	admin@eclepens.ch
Contrôle des habitants	contrôle.habitant@eclepens
Bourse communale	bourse@eclepens.ch
	Tél. : 021 866 72 12
Ouverture des guichets	
Lundi	Fermé
Mardi	09h00 à 11h00 15h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	09h00 à 11h00

En dehors de ces horaires, nous pouvons toujours traiter vos demandes par téléphone ou par mail.

SOCIÉTÉ DE TIR LE LION ROUGE - ÉCLÉPENS

Un excellent moyen de rencontrer et de se faire connaître.

La Société de tir sportif le Lion Rouge d'Eclépens, constituée de plus de 30 tireuses et tireurs, fait partie des 2600 sociétés qui pratiquent ce sport en Suisse.

Elle cherche à intéresser, donc à accueillir des nouveaux membres qu'elle veut former à la pratique d'un sport populaire dans lequel on ne parle pas d'arme mais d'équipement sportif.

Cette activité que nous pratiquons en toute sécurité procure du plaisir, c'est une école de vie qui exige concentration, précision et force mentale.

C'est à 300 mètres que nous nous mesurons quelques mercredis de la belle saison et à la distance de 10 mètres à l'air comprimé durant la période hivernale.

C'est donc auprès d'un fervent comité, d'entraîneurs et de moniteurs motivés, de tireuses et tireurs passionnés que vous trouveriez de quoi assouvir vos élans dans une excellente et amicale ambiance. Nous accueillerions pour une première formation les personnes intéressées les

- **mercredis 2, 9 et 16 septembre 2020 entre 18 et 19h30** directement au Stand de La Sarraz (Route de Cossonay).

Etre le bienvenu et adhérer à une société du village, juste avec un petit coup de fil au 079/460.27.47 ou un message au Président (albert.dutoit@hotmail.com) serait apprécié.

Avec nos sincères amitiés sportives.

LE LION ROUGE

Albert Dutoit, président

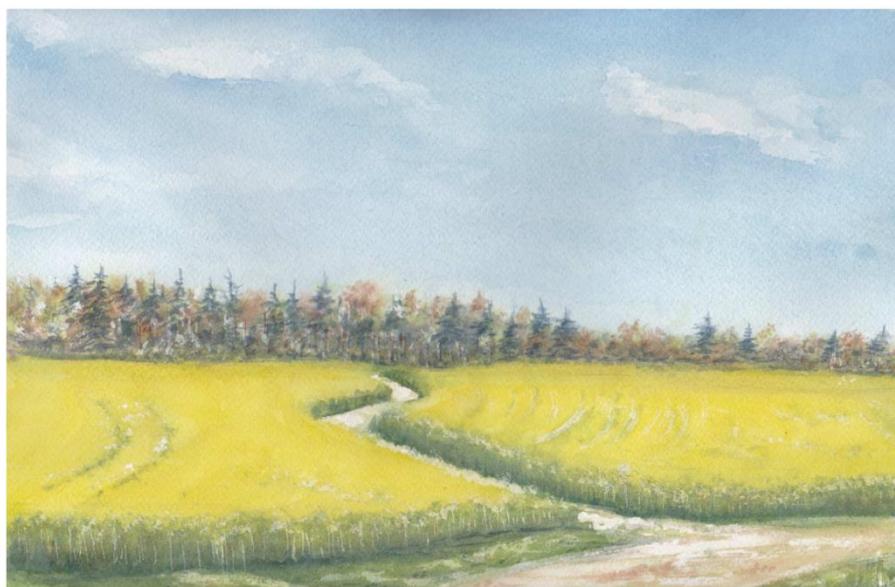




Exposition au Château de l'Isle (Vaud, Suisse)

Michel Cavin

50 Nuances d'aquarelle



Du 22 août au 6 septembre 2020

Ouverture : vendredi – samedi – dimanche
de 14 h 30 à 18 heures

Ou sur rendez-vous au 079 398 10 25



Nous vous souhaitons à
toutes et à tous
un très bel été,
ainsi que de bonnes vacances !